



suspension d'énergie par edf

Par **marie08**, le **02/12/2010 à 21:06**

Bonjour j'aurais voulu avoir un renseignement.

Nous avons demander a edf que les factures soit mensualisé,car la dernière facture été a plus de 300€ electricité et gaz,edf nous prend tous les mois plus de 120€,nous avons des soucis financier,et la je recois une leytre en me demandent de regulariser au plus vite sinon ils nous coupe tous et a nos frais!j'aurai voulu savoir si il avait droit de tous couper en periode hivernale avec des température basse?merci de bien vouloir me répondre.merci d'avance.

Par **Domil**, le **02/12/2010 à 21:38**

oui.

Allez dès demain au CCAS de votre ville afin de déposer une demande FSE (fond de solidarité énergie). Si vous avez de bas revenus, vous aurez une aide.

Si vous n'y avez pas droit, allez voir EDF, demandez un échéancier, ou au moins un accès énergie (formule laissant un peu d'électricité permettant de faire fonctionner un ou deux appareils en même temps)

Ne laissez pas trainer, il n'y aura qu'un seul autre rappel : un technicien frappera à votre porte juste avant d'enlever votre accès, pour vous donner une dernière occasion de payer (là encore il peut vous laisser un accès restreint). Si personne ne répond, il coupe